Demande de versement de l'aide fédérale à la création d'un nouveau club

A envoyer à : performancesociale@ffhandball.net

A transmettre en complément de cette demande le mandat SEPA complété et le RIB de votre structure*

Cadre à renseigner par le club

LIGUE d'appartenance : _____ Comité : _____

Nom complet du club : _____

Numéro d'affiliation : _____

Date de la création : _____

Nom et prénom président.e : _____

Adresse siège social : _____

Fait à le

Signature : Visa du président du Comité :

Validation par la ligue

Le ou la président.e, de la Ligue : _____

Affiliation validée le : _____

Nombre de licences qualifiées _____

Fait à _____ le _____

Signature

Cadre réservé à la FFhandball

Suite donnée à la demande d'aide : accepter /refuser

Transmis au service financier pour mise en paiement (1 300 €)

Fait à Créteil, Le

Nom et prénom : DUFFAIT Marie-Albert

Signature

Rappel réglementation : AIDE À LA CRÉATION NOUVEAU CLUB

⇨ Extrait règlements généraux

16.1.3 Dispositions spécifiques en faveur des nouvelles associations sportives affiliées (applicable lors de leur première saison d'affiliation) Les associations sportives déposant une première demande d'affiliation pourront bénéficier d'une aide financière, par la FFHandball dont le montant est fixé dans le Guide financier, selon les conditions suivantes :
- La nouvelle affiliation devra être validée par la ligue régionale concernée,
-Le club nouvellement affilié devra justifier d'au moins 7 licenciés qualifiés (hors licenciés événementiels), dont au moins 3 dirigeants licenciés majeurs,
-Le territoire concerné devra transmettre à la FFHandball, sous couvert de la ligue et sur le formulaire spécifique, une demande de versement de l'aide fédérale spécifiant le nom du club, son numéro d'affiliation, le nombre de licences qualifiées dans Gesthand (au minimum 7) à la date de la demande.
À réception de cette demande, la FFHandball transmettra directement au club un chèque (ou un virement bancaire) du montant de l'aide définie dans le Guide financier.

La ligue devra transmettre à la fin de la saison sportive de la première affiliation (au plus tard le 30 juin) un bilan de l'accompagnement du club. Dans le cas où le club ne se ré-affilierait pas lors de la saison suivante, la FFHandball se réserve le droit de demander au territoire d'appartenance le remboursement total ou partiel de l'aide financière accordée. En l'absence de production du bilan d'accompagnement, la FFHandball refacturera à la ligue concernée le montant de l'aide octroyée au club.

Les clubs ayant fusionné, le club départemental (au sens de l'article 23.1 des règlements généraux) et les clubs faisant l'objet d'un regroupement temporaire ou d'une convention ne sont pas concernés par ce dispositif.

⇨ Extrait guide financier

AIDE À LA CRÉATION NOUVEAU CLUB	
Aide au titre de la 1ère saison *(article 16.1.3 des RG)*	**1 300 €**

***RIB**

Celui-ci est nécessaire au virement, qui sera réalisé dans le cadre de l'aide fédérale à la création d'un club, lors de la réception par le service financier du dossier complet.

Mandat SEPA

Conformément à la décision de l'assemblée général de mai 2020, et la mise en place des mandats SEPA, veuillez remplir la fiche jointe. Ce mandat SEPA ne serait être utilisé qu'en cas de facture entre votre club et la fédération. Les factures émises par la fédération sont à échéance 30 jours fin de mois donc vous seriez toujours averti d'un prélèvement avant celui-ci. La mise en place du mandat SEPA a pour but de faciliter et fluidifier les interactions avec le service financier de la fédération.

MANDAT de Prélèvement SEPA

Numéro d'affiliation du club : ……

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la **Fédération Française de Handball** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la **Fédération Française de Handball**.
.

Veuillez compléter les champs marqués * **Merci de nous joindre un RIB**

Votre Nom * ……
Nom / Prénoms du débiteur

Votre adresse * ……
Numéro et nom de la rue

* …… * ……
Code Postal Ville

* ……
Pays

Les coordonnées de votre compte * |
Numéro d'identification international du compte bancaire - **IBAN** (International Bank Account Number)

* | | | | | | | | | | | |
Code international d'identification de votre banque - **BIC** (Bank Identifier code)

Nom du créancier * **FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL**
Nom du créancier

I.C.S * **FR90ZZZ444299**
Identifiant Créancier SEPA

* **1 rue Daniel Costantini CS 90047**
Numéro et nom de la rue

* **94046** * **CRETEIL CEDEX**
Code Postal Ville

* **FRANCE**
Pays

Type de paiement : * Paiement récurrent / répétitif [X] Paiement ponctuel []

Signé à * …… | | | | | | | | | | |
Lieu Date JJ MM AAAA

Signature(s) : * Veuillez signer ici

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Informations relatives au contrat entre le créancier et le débiteur - fournies seulement à titre indicatif.

Code identifiant du débiteur …… ……
Indiquer ici tout code que vous souhaitez voir restitué par votre banque

Tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même) …… ……
Nom du tiers débiteur : si votre paiement concerne un accord passé entre {*NOM DU CREANCIER*} et un tiers (par exemple, vous payez la facture d'une autre personne), veuillez indiquer ici son nom.
Si vous payez pour votre propre compte, ne pas remplir.

…… …… ……
Code identifiant du tiers débiteur

……
Nom du tiers créancier : le créancier doit compléter cette section s'il remet des prélèvements pour le compte d'un tiers.

……
Code identifiant du tiers créancier

Contrat concerné …… …… ……
Numéro d'identification du contrat

…… ……
Description du contrat

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de se s droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

A retourner à : **FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL (service financier)**

1 rue Daniel Costantini 94046 CRETEIL cedex

N° affiliation :